**Assemblée générale du 23 octobre 2017**

**17h30, Amphimax**

**PV**

(D. Gigon)

**1. Accueil**

**2. Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est adopté.

**3. Adoption du PV de l’Assemblée générale du 24 octobre 2016**

Le PV est approuvé.

**4. Rapport d’activité 2016-2017**

Marc Dupuis fait le rapport d’activité 2016-2017.

Dominique présente son temps de travail.

**5. Comptes 2016-2017 et budget 2017-2018**

Les comptes sont acceptés.

Le budget 2017-18 est accepté.

**6. Projets 2017-18**

ACIL demande quand le droit à la stabilisation sera décidé au CU. Ils aimeraient des procédures plus claires de titularisation. Ils se demandent depuis quelques années quelle est la différence entre premier assistant-e et maître assistant-e. Ils ont cru que le statut de premier assistant allait disparaître, mais en fait maintenant il semble qu’ils vont plutôt enlever les maîtres assistants. Les MA sont hors de la relève complètement.

Marc répond : pour le moment, la direction a gelé les MA. Elle trouve cela « trop peu dynamique ». Elle aimerait un modèle 1er assistant et ensuite titularisation directe aux rangs de MER ou professeurs. Avec des critères plus élevés. Un moyen d’avoir moins de concurrence parmi les jeunes chercheurs. Un modèle anglo-saxon.

Gaspard : on a assisté à la nomination de MA qui ont été nommés sur la base de compétence internationales, pas de relève locale. Changement de paradigme. Est-ce une conséquence de l’entrée en fonction de la nouvelle Direction ?

Marc : pense que non. C’est au niveau des professeurs de Lettres qui sont pour beaucoup de nationalité française maintenant. Par contre si cette réforme passe, on va se retrouver perdants face à la concurrence internationale. Parce qu’ils seront des post-doctorants, avec plusieurs cordes à leur arc, plus expérimentés dans leur domaine.

Gaspard : rajoutons à cela le fait qu’en France, on n’engage pas de Suisses. Ou très rarement.

Marc : remarque que ce sont les mêmes fonctionnements qu’en FBM, les employés de nationalité étrangère ne contestent pas les taux d’engagement réduits.

Dominique : répond que ACIDUL interviendrait au besoin. Précise la méthode.

Poltier : la méthode du questionnaire est-elle utilisable partout ?

Marc : oui, elle fait ses preuves.

Guillaume évoque le postulat au Conseil de l’UNIL comme bon instrument également.

Dominique : comment sentez-vous vos collègues en Lettres ?

Joanne : il y avait une enquête a l’époque, donc intéressant de refaire un questionnaire. Ils ont laissé tombé faute de temps.

Question d’une dame de FGSE concernant les MA : ce sont des postes mal définis, très variables suivant les institutions, les facs et les laboratoires. Un maître assistant est placé sous un professeur. Un agenda d’indépendance, mais difficile à assurer, alors qu’assistant-diplômé c’est plus clair. Concernant la proposition d’ACIDUL de titulariser les MA en MER, elle ne semble pas convaincue.

Aline de l’ADAS : on a décidé de ne pas se prononcer sur ce sujet. Pas assez d’éléments, pas assez de MA, et les MER sont satisfaits.

En droit : le fonctionnement est particulier, car très peu de MA et MER de toute façon.

Marc : concernant le passage de MA a MER, ou de MER a PA, la loi ne parle pas de « promotion ». Il faudrait introduire quelque chose de plus explicite à cet égard.

**7. Élections**

Au comité : Marc Dupuis (coprésident), Maxime Mellina (coprésident), Francis Kay, Clémence Demay, Amélie Stuby, Hugues Poltier, Guillaume Pirot.

Vérificateurs des comptes : Guillaume Pirot et François Allisson

Élections des commissions diverses (cf. site internet d’ACIDUL)

**10. divers et propositions individuelles**

Déjà traité sous point 6.